



Sos rupture conventionnelle ou licenciement inaptitudes!!!

Par **laurent42380**, le **17/05/2010** à **16:41**

Bonjour, rnje vous explique ma situation,voila je désirerais partir de chez mon employeur car je ne m'y sens plus a ma place et de plus je souffre de dépression causé en autre part une dévalorisation au travail et mon poste ne me plait plus,voila après plusieurs démarche j'est eu un RDV avec mon employeur qui me propose une rupture conventionnelle de contrat ,je lui avait parlé d'un licenciement économique mais il ne peut pas vus que je suis délégué adjoint et je suis protégé voila la situation,voila et mon médecin ma parlé de ce licenciement avec inaptitudes qui pourrait etre dans mon cas une solution ,je voudrais savoir mes droits et quels solutions adoptés la rupture ou l'inaptitude!!!!

Par **julius**, le **17/05/2010** à **18:35**

Bonjour,rnrnVous êtes salarié protégé , l'inspection du travail viendra dans tout les cas vous voir pour connaitre les motifs réels de cette rupture, et donner son avis.

Par **laurent42380**, le **22/05/2010** à **08:01**

en attente de mieux de réponse!!!!

Par **julius**, le **23/05/2010** à **00:26**

Rupture ou inaptitude , vous devrez en répondre face à l'inspection du travail.
Dans le cas de la rupture , celle-ci cherchera si cette rupture est de votre fait ou si votre employeur a poussé à cette fin.
Dans le cas de l'inaptitude , l'inspection du travail (sauf pour motif de dépression) sera (j'utilise volontairement ce temps) peu être moins regardante sur le motif.
Dans votre cas , l'employeur est en tort , pourquoi ne pas chercher à le faire reconnaître "responsable" de la situation.
Si vous êtes DP , vous devriez être plus en aptitude d'encaisser les pratiques "patronales" , et y répondre .
En temps que Défenseur , je ne saurais que vous inviter à vous rapprocher d'autres personnes pour mieux vous conseiller sur la suite à donner à votre réflexion.
Réfléchissez à ces quelques paroles qui suivent, dures de ma part , mais dont le sens ne doit être pris que dans le but de réveiller en vous une flamme .
"La fuite est la solution des lâches" (Martin Luther King)
"Etre lâche, c'est prendre la fuite devant ces responsabilités, ne pas assumer, prendre la tangente..."

Par **laurent42380**, le **23/05/2010** à **19:18**

En aucun cas je suis lâche je veux juste faire quelque chose de ma vie !!!!!
pas un taff ou je ne m'épanouie pas!!

Par **laurent42380**, le **23/05/2010** à **20:16**

salut
suite au message je me suis renseigné et dans les deux cas j'ai le même droit
assedics et inaptitudes et ce dernier est très long à se mettre en place donc je pense que je vais me focaliser sur la rupture conventionnelle ,de plus je viens de finir un bilan de compétences et s'en suit un changement de domaine contraire ,jusqu'à présent j'étais dans la mécanique maintenant je m'oriente vers ambulancier.
une période charnière et de remise en cause dans ma vie.
pas évident mais je vais me battre car j'aime la vie.